

est Réparti!
30 Nov 18 Déc 2022 **Foire LOMÉ**
Foire de toutes les opportunités

THÈME: COMMUNITAIRE DES BIENS ET SERVICES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE POST COVID-19

Rentrée scolaire 2022-2023

TOGOCOM OFFRE DES KITS SCOLAIRES AUX ÉLÈVES DE QUATRE LOCALITÉS DU PAYS Page 4-7



N° 787 du 19 octobre 2022 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

LOMÉ - TRISTE CONSTAT FEUX TRICOLORS EN PANNÉ DEPUIS DES MOIS

Ces dernières années, selon les statistiques fournies par les autorités en charges de la sécurité, les accidents de la route se sont accrus. En dépit des initiatives prises çà et là pour faire baisser la tendance, les accidents de routes continuent de faire des dégâts. Si les causes de ces accidents qui occasionnent parfois mort d'hommes, résident dans l'imprudence, la conduite en état d'ivresse, la

non maîtrise du code de la route, la surcharge, l'excès de vitesse, il faut aussi prendre en compte un fait très important qu'est l'état dans lequel se trouvent parfois les feux de signalisation communément appelés feux tricolores. Ces derniers qui tombent en panne et restent parfois des mois avant d'être réparés ou sans même être réparés. Et si réparation intervient, elle ne tient qu'à peine quelques heures voire quelques minutes... Page 2



Togo-Economie

FAURE À LA CONQUÊTE DES INVESTISSEURS

Page 3



Cour d'appel de Lomé

50 ANS DE RÉCLUSION CRIMINELLE POUR DEGBE KOFFI



Les faits

Feu AGODA Alwatou Mawiyou, fonctionnaire de l'Etat, plus précisément agent de l'OTR était allé au service dans la journée du 25 avril 2022, à l'instar de tout agent consciencieux de son travail. Après s'être acquitté normalement de ses tâches, il rentrait à la maison à dos de sa motocyclette DF TG 9519 alors qu'il ne se doutait de rien, il vit en cours de route au lieudit Adéticopé, DEGBE Koffi surgir de son embuscade et se présenta devant lui, lui intima l'ordre de s'arrêter... Page 7

Le Forfait Internet conçu pour toi!
Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.

Ça c'est moi! *909*1#

Lomé- triste constat

FEUX TRICOLORES EN PANNE DEPUIS DES MOIS

Ces dernières années, selon les statistiques fournies par les autorités en charges de la sécurité, les accidents de la route se sont accrus. En dépit des initiatives prises çà et là pour faire baisser la tendance, les accidents de routes continuent de faire des dégâts. Si les causes de ces accidents qui occasionnent parfois mort d'hommes, résident dans l'imprudence, la conduite en état d'ivresse, la non maîtrise du code de la route, la surcharge, l'excès de vitesse, il faut aussi prendre en compte un fait très important qu'est l'état dans lequel se trouvent parfois les feux de signalisation communément appelés feux tricolores. Ces derniers qui tombent en panne et restent parfois des mois avant d'être réparés ou sans même être réparés. Et si réparation intervient, elle ne tient qu'à peine quelques heures voire quelques minutes...

Si dans certaines villes de l'intérieur du pays, le phénomène n'est pas trop visible, puisque ces villes disposent à peine deux feux de signalisation, malgré qu'elles devraient en disposer plus du fait de leur densité, à Lomé par contre, c'est une pléthore de feux de signalisation qui sont gâtés depuis des mois sans

être réparés. Un tour au quartier djidjolé vers carrefour « Lomégan » et vous verrez le spectacle déshonorant qu'offrent les feux de signalisation.

Un feu de signalisation qui est tombé en panne depuis des mois, sans que cela n'émeut les responsables de la commune concernée et leurs conseillers, cela s'apparente à de l'irresponsabilité. Les feux de signalisation au niveau de BKS Agoè, d'autres vers la route dite de « contournement » etc... sont restés sans être réparés depuis des mois. Un phénomène qui vient agrandir la liste des causes des accidents de la route avec les conséquences qui en découlent. Si ailleurs, conscients du rôle combien important que jouent les feux de signalisation dans la protection des citoyens contre les accidents, les autorités communales ne lésinent pas sur les moyens et ne tardent non plus sur les dispositions à prendre pour que les

équipes d'intervention soient promptes dans la réparation de ces feux de signalisation lorsqu'ils tombent en panne. Ce qui n'est pas le cas ici. Les forces de l'ordre et de sécurité ne peuvent pas tout faire. Les feux tricolores en bon état ne feraient qu'aider les policiers et gendarmes dépêchés sur les artères de nos rues dans leur travail.

Par ailleurs, les feux de signalisation de certaines villes de l'intérieur du pays, comme Sokodé, Atakpamé et Kpalimé, pour ne citer que celles-là, qui sont restés depuis des mois, voire des années sans être réparés devraient l'être, car, si l'on a trouvé la nécessité de les implanter, c'est justement



parce qu'on vu le rôle à jouer, au cas échéant, qu'on les démonte si on ne veut pas les réparer, au lieu de les laisser sans qu'ils ne fonctionnent.

Que ce soit à Lomé, ou dans les villes de l'intérieur du pays où le cas décrit ici se révèle, les autorités en charge de la ville ou du moins de la commune mettent la vie des citoyens en danger, lorsqu'elles se refusent de réparer les feux de signalisation en panne, qui en réalité devraient protéger les citoyens s'ils étaient fonctionnels.

En tout état de cause, il est temps que les Maires et leurs Conseillers prennent leur responsabilité sur cet état de fait. Il en va de la sécurité des citoyens de leur ressort territorial qui les ont élus, et partant, de ceux de toute la ville de Lomé.

LM

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU LUNDI 17 OCTOBRE 2022

Le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé a présidé le lundi 17 octobre 2022 le Conseil des ministres. Au cours des travaux, le Conseil a examiné un avant-projet de loi, trois projets de décret et écouté quatre communications. Nous reprenons ici le communiqué final de ce conseil des ministres.

Communiqué du Conseil des Ministres

Lomé, lundi 17 octobre 2022

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce lundi 17 octobre 2022 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Le conseil a examiné un (01) avant-projet de loi, trois (03) projets de décret et écouté quatre (04) communications.

I. Au titre de l'avant-projet de loi,

1. Le conseil a examiné l'avant-projet de loi modifiant la loi n° 2018-005 du 14

deuxième lecture le projet de décret portant définition, classification et délimitation des largeurs des emprises des routes en République togolaise.

10. Ce décret permet de disposer d'un cadre légal et réglementaire adapté au contexte actuel d'exécution des projets d'infrastructures nationales et d'assurer une meilleure gestion du domaine public.

11. Son adoption ouvrira la voie, d'une part, à l'adoption de dispositions pratiques pour sécuriser ces espaces publics en vue de faciliter les aménagements futurs. Il permettra d'autre part, de ré-



juin 2018 portant code foncier et domaniale.

2. L'examen de ce texte répond à la nécessité de modifier la réglementation instituée par la loi de 2018, notamment en ce qui concerne la procédure exceptionnelle d'expropriation, en prenant en compte les leçons tirées de la mise en œuvre des procédures existantes.

3. En effet, la mise en œuvre de ces procédures a révélé une trop grande complexité et un coût prohibitif pour l'État.

4. Afin de faire face à cette situation, le présent avant-projet de loi vise à modifier la législation encadrant la mise en œuvre des procédures d'urgence afin d'instituer notamment des formalités davantage simplifiées et des délais raccourcis.

II. Au titre des projets de décret,

5. Le conseil a examiné et adopté en deuxième lecture le projet de décret portant organisation et fonctionnement du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNCIA).

6. S'inscrivant dans la poursuite des réformes engagées par le gouvernement à travers l'axe 3 de la feuille de route gouvernementale, le présent texte permet d'assurer une meilleure efficacité du secteur du cinéma togolais.

7. En effet, le CNCIA aura pour mission de veiller à l'exécution des mesures législatives et réglementaires applicables aux différentes professions cinématographiques et audiovisuelles et de faire la promotion du secteur.

8. L'adoption du présent décret permettra à notre pays de disposer de véritables industries de cinéma, susceptibles de créer de l'emploi et de générer de la richesse conformément aux ambitions du gouvernement.

9. Le conseil a examiné et adopté en

duire considérablement les conflits liés aux occupations anarchiques des emprises des voies publiques.

12. Le conseil a examiné et adopté un projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT).

13. Conformément à la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, l'ANFCT a été créée en vue d'assurer la formation des élus locaux et des personnels des collectivités territoriales ainsi que des agents de l'État impliqués dans le processus de décentralisation.

14. Le présent projet de décret a pour objet d'en préciser les attributions, l'organisation et le fonctionnement, afin de lancer son opérationnalisation.

15. Ceci dans le but de poursuivre et approfondir le processus de décentralisation, soutenir la performance des collectivités territoriales et communiquer une véritable culture de l'action publique au niveau local.

16. Cette agence sera installée à Blitta (région centrale) afin de marquer son ancrage territorial et sa proximité avec les acteurs des collectivités territoriales.

III. Au titre des communications,

17. Le conseil a écouté une communication relative aux procédures d'expropriation en République togolaise ; présentée par le ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière.

18. Face à la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des projets nationaux structurants à travers la mise à disposition au prime abord du foncier, deux actions sont envisagées notamment une

Suite à la page 5

Togo-Economie

FAURE À LA CONQUÊTE DES INVESTISSEURS

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé était à Washington la semaine dernière. Il s'agissait pour Faure Gnassingbé d'assister aux assemblées annuelles des institutions de Breton Woods (Groupe de la Banque mondiale et FMI). Et c'est en marge de ces Assemblées annuelles que Faure Gnassingbé, invité spécial, a eu des entretiens avec plusieurs personnalités du monde économique, financier et de celui des affaires.



Après la rencontre avec la directrice générale de l'institution, Kristalina Georgieva le 11 octobre 2022, Faure Gnassingbé s'est entretenu le jour suivant avec David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale. Une autre rencontre avec le numéro 1 togolais a eu lieu avec le directeur général de la Société financière internationale (SFI) où le Directeur général, Makhtar Diop.

La contribution du numérique dans le combat pour le développement et la réduction de la pauvreté, les mécanismes à mettre en place pour la sécurité ali-

mentaire en Afrique sont entre autres sujets qui ont fait objet d'échanges lors des rencontres avec des opérateurs économiques et des investisseurs. Durant ces rencontres Faure Gnassingbé a présenté l'expérience du Togo dans ces domaines précités et bien dans d'autres domaines et dont l'objectif final reste la réduction de la pauvreté.

14 octobre Messieurs Alain Obeissé, Directeur général AFRICA 50, Scott Natan, Directeur exécutif de la Société américaine de financement du développement DFC (OPIC), Madame Florie Liser, Président

Directeur général de Corporate Council on Africa (CCA), sont les premiers partenaires à s'entretenir avec le Président de la République.

Le chef de l'Etat a ensuite reçu successivement, Messieurs Benedict Okey Oramah, président de l'Afreximbank et Jean-Claude Kassi Brou, Gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (BCEAO). Toutes ces personnalités ont échangé avec le Chef de l'Etat sur les opportunités d'investissement qu'offre le Togo avec l'assainissement du climat des affaires, le programme de digitalisation, la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), le port autonome de Lomé entre autres. Elles ont marqué leur intérêt pour notre pays pour les réformes économiques et sociales initiées par le Président de la République.

Le renforcement du partenariat entre leurs institutions respectives et le Togo était également



international (FMI), et Madame la ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République pour la Banque mondiale ont participé aux réunions statutaires tenues dans le cadre des Assemblées annuelles. Le Togo a également été invité à partager son expérience au cours de réunions sectorielles sur diverses thématiques, comme la sécurité alimentaire et la pénurie d'engrais qui a vu la participation de Monsieur le

Un forum a rassemblé les investisseurs américains le 13 octobre sous l'égide de Madame la ministre de la Promotion de l'investissement.

D'autres panels de haut niveau sur le capital humain, le lancement de l'appel à proposition du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire ont été animés avec la contribution de la ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République, sans



au centre des discussions. Outre l'agenda du Président de la République lors de son séjour à Washington, la délégation ministérielle qui l'accompagnait a pris une part active à des réunions et panels de haut niveau. Les gouverneurs des deux institutions de Breton Woods pour le Togo, à savoir le Monsieur le ministre de l'Economie et des finances pour le Fonds monétaire

ministre de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural, l'accélération de la transformation numérique à laquelle Madame la ministre de l'Economie numérique et de la transformation digitale est intervenue ainsi que la question de l'énergie pour laquelle a Madame la ministre de l'Energie et des mines a partagé un panel avec ses pairs d'autres pays.

oublier la session sur le « Compact with Africa » avec le ministre de l'Economie et des finances.

Comme on le voit, le séjour du chef de l'Etat à Washington a été d'une importance capitale et d'un franc succès avec la mobilisation et l'adhésion des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Avec Le Messager

Cour d'appel de Lomé

DÉMARRAGE DE LA SESSION D'ASSISES DE L'ANNÉE

La grande salle d'audience de la Cour d'appel de Lomé, palais du Renouveau, a servi de cadre le lundi 17 octobre 2022 à la cérémonie d'ouverture de la session d'assises de l'année 2022.

Cette session va connaître 60 dossiers qui se désagrègent en 24 infractions portant atteinte à la vie des personnes, 16 infractions d'agression sexuelles, 5 infractions d'atteinte à l'intégrité physique de la personne ou à sa dignité, 11 infractions relatives au trafic international de drogue à haut risque, 10 infractions relatives aux atteintes aux biens, 4 infractions de regroupements de malfaiteurs puis 1 infraction de détournement de deniers publics.

« Ce nombre important de dossiers retenus pour la présente session qui s'étendra sur trois semaines, à raison de quatre

audiences par jours et au cours desquelles comparaitrons 74 accusés se justifie notamment par le souci de réduire le taux des détentions préventives. Cela a nécessité et nécessitera davantage de la part des différents auteurs impliqués dans la préparation des dossiers et du déroulement de la session elle-même, de gros efforts », indique Essolisam Blaise Poyodi, le Procureur Général de la Cour d'Appel à l'ouverture des assises.

Aux membres de la Cour et avocats généraux, il a relevé que leur délicate mission au cours de cette session est de juger en toute impartialité et

avec rigueur dans le strict respect de la loi, les concitoyens qui à une étape de leur vie, se sont mis au travers de la loi, portant ainsi atteinte à l'ordre public par des actes répréhensibles qualifiés de crimes.

Par ailleurs, il invite les magistrats et membres du jury à faire preuve de rigueur et de responsabilité et à considérer le caractère particulier d'une cour d'assises et à ne pas la transformer en une simple formalité où peuvent prononcées des peines sans commune mesure avec la gravité des faits. La cour a débuté les audiences après la cérémonie d'ouverture et parmi les affaires se trouve



le dossier Degbe Koffi qui est condamné à 50 ans de réclusion criminels.

Le Messager

OTR
COMMISSARIAT GENERAL
COMMISSARIAT DES SERVICES GENERAUX
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

APPEL A CANDIDATURES EXTERNES N° 008 /2022/OTR/C/CSG/DRHFP

Dans le souci de satisfaire ses besoins en ressources humaines, l'Office Togolais des Recettes (OTR) lance un appel à candidatures pour le recrutement de deux cent (200) hommes et femmes aux postes d' « Agents de surveillance du territoire douanier » dans les conditions suivantes :

CONDITIONS A REMPLIR

- Etre de nationalité togolaise ;
- Etre âgé de dix-huit (18) ans au moins et de vingt-cinq (25) ans au plus au 31 décembre 2022 inclus ;
- Avoir au moins le Baccalauréat (BAC II) ou un niveau équivalent ;
- Etre disposé à travailler partout sur le territoire togolais ;
- Etre libre de tout engagement professionnel ;
- Etre apte à la formation militaire (taille : sans objet) et disposé à suivre une formation militaire de base ;
- Etre de moralité et d'intégrité irréprochables.

Les termes de référence du présent avis d'appel à candidatures peuvent être retirés tous les jours et heures ouvrables au secrétariat central du siège de l'OTR ou téléchargés sur le www.otr.tg jusqu'à la date de clôture des candidatures.

PROCESSUS DE SELECTION

Le processus de sélection sera conduit en cinq (05) phases :

- 1- Sélection sur étude de dossier ;
- 2- Test écrit ;
- 3- Contrôle d'aptitude au service militaire par les services indiqués ;
- 4- Interviews pour l'admission provisoire et enquête de moralité ;
- 5- Formation militaire auprès des services compétents ;
- 6- Formation douanière et intégration au corps des douanes.

NB : Chaque phase est éliminatoire.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées par le présent appel à candidatures doivent adresser sous pli fermé à Monsieur le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) :

- Une lettre de candidature datée et signée ;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé mentionnant les noms et prénoms, l'adresse téléphonique et électronique du candidat ;
- Une copie du certificat de nationalité ;
- Une copie du diplôme requis et une attestation des titres et expériences évoqués ;
- Une quittance de 2000 FCFA payable au secrétariat du siège de l'OTR ou dans les divisions des opérations fiscales régionales (Tservé, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara, Dapaong).

NB : Les originaux et les copies certifiées des pièces demandées seront exigés lors de la phase d'admission provisoire.

41, rue des Impôts - 07 BP 26823 Cotonou - TOGO
Tél : +228 22 53 34 00
e-mail: otr@otr.tg

FEDEREE FOLK BATH
www.otr.tg

L'enveloppe portant, à l'extérieur au recto, uniquement la mention « Agent de surveillance du territoire douanier » et contenant les pièces exigées, est déposée contre récépissé à la division des impôts de la région de ressort aux heures suivantes : 07H30min à 12H00 et 14H30min à 17H00, tous les jours ouvrables et ce au plus tard le **18 NOV 2022**

NB : Aucune somme d'argent ne sera payable via Troney ou Flooz ni avant, ni après le dépôt des candidatures.

Le 11 OCT 2022
Le Commissaire Général pi
Philippe Kokou B. TCHODIE

OTR
COMMISSARIAT GENERAL
COMMISSARIAT DES SERVICES GENERAUX
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

FICHE DE POSTE

Titre du Poste	Grade	Lieu du Travail
Agent de surveillance de territoire douanier	PA1	Territoire togolais
Nom du titulaire du Poste	Supérieur hiérarchique	
A déterminer	Responsable du service d'affectation	

Objectif Principal du Poste

Sous la supervision du responsable du service d'affectation, l'agent est chargé de la surveillance du territoire contre la fraude et autres trafics illicites, de protéger la société Togolaise contre les produits nocifs à la consommation et de contrôler la circulation et le dénombrement des marchandises sous douane en entrepôts, magasins et parcs autos.

Tâches & Responsabilités Principales

Opérations

1. Fait la surveillance contre la fraude, la contrebande et trafics illicites au niveau des postes douaniers ;
2. Garantit l'efficacité des opérations de conduite et de mise en douane ;
3. Vérifie la régularité de la détention et de la circulation des marchandises dans le rayon des douanes ;
4. Recherche les marchandises de fraude dans le rayon douanier ;
5. Assure le respect des mesures de prohibitions telles que définies par le Code des Douanes ;
6. Assure la sécurité des biens et des personnes de l'administration des douanes ;
7. Assure la surveillance sédentaire et mobile sur les postes douaniers ;
8. Assure le contrôle de la circulation des marchandises, des moyens de transport et des personnes au niveau des postes frontaliers sur tout le territoire douanier ;
9. Procède à la visite des marchandises en entrepôts, magasins et parcs autos, des voyageurs et de leurs bagages ;
10. Surveille les mouvements des marchandises en transit et s'assure qu'elles arrivent à destination ;
11. Tient les registres d'usage dans les services des douanes ;
12. Assure le dénombrement/poinçonnage des marchandises et conserve les archives ;
13. Fait une reconnaissance des marchandises, des colis et du jaugeage des bacs de navires ;
14. Escorta dans certains cas les marchandises en transit ;
15. Tient informer le titulaire de tous renseignements à caractère douanier ou autre, susceptibles d'être utiles à l'exercice des missions des douanes.

Tâches assignées personnellement

16. Entreprind toutes autres tâches requises par les nécessités de service.

Spécifications Personnelles

Qualifications	Expériences
Essentielles 17. Avoir le BAC II ou équivalent (aucun diplôme supérieur au BAC II antérieur à la date limite de dépôt des candidatures ne sera considéré ni avant le processus de sélection ni après recrutement).	Escomptées 18. Avoir une expérience dans une structure en charge de questions douanières ou dans un cabinet d'audit ou d'expertise douanière est un atout.

Connaissances Spéciales	Habiletés Spéciales
Essentielles 19. Connaissance en informatique (Microsoft Word, Excel, PowerPoint...); 20. Excellentes compétences rédactionnelles / d'édition ;	Essentielles 22. Etre capable de gérer les conflits de manière diplomatique ; 23. Habileté dans la collecte, l'analyse et l'interprétation d'informations collectées sur la corruption.
Souhaitables 21. Avoir une connaissance de base en anglais ;	

Qualités Personnelles	
Essentielles 24. Etre doté d'un sens d'écoute ; 25. Avoir de bonnes qualités interpersonnelles et sociales / diplomatique dans les relations avec les parties prenantes et le personnel ; 26. Etre de moralité et d'intégrité irréprochables ; 27. Etre rigoureux, faire preuve d'esprit d'équipe ; 28. Savoir travailler en situation d'urgence.	Souhaitables 29. Etre capable d'exécuter plusieurs tâches ; 30. Avoir une bonne présence physique, plein d'assurance et confiant.

Rentrée scolaire 2022-2023

TOGOCOM OFFRE DES KITS SCOLAIRES AUX ÉLÈVES DE QUATRE (04) LOCALITÉS DU PAYS

Le GROUPE TOGOCOM a procédé à une remise de dons constitués de près de 13 000 articles scolaires à l'endroit des élèves des Ecoles Primaires Publiques de Kinzi (Kara), Kolowaré (Sokodé), Agbandi-Zongo (Blitfa) et Amavénou (Kpalimé). Ce geste a également été étendu à l'Agence de Solidarité Nationale désignée par le Ministère de l'Action Sociale pour le bénéfice des élèves sur toute l'étendue du territoire. Ce don vise à apporter un soutien aux acteurs du développement éducatif au Togo et à permettre aux élèves de pouvoir étudier en toute quiétude. Il est une suite des actions similaires menées en 2021 et répond aux objectifs du programme NUNYA TOGOCOM.

DES KITS SCOLAIRES POUR

UNE RENTREE 2022 EN TOUTE QUIETUDE
L'achat des fournitures scolaires occasionne des dépenses parfois difficiles à supporter pour les parents d'élèves en milieu défavorisé. Conscient de cette réalité, le Groupe TOGOCOM, dans le cadre de son engagement social, a initié depuis l'année dernière, une série d'actions en vue de favoriser l'accès à l'éducation des populations défavorisées. Pour cette rentrée scolaire 2022-2023, chaque élève bénéficiaire a reçu un kif composé de : sacs à dos, cahiers, ensembles géométriques, paquets de craies, ardoises, stylos, crayons de couleurs, etc.



« Nos programmes sociaux sont conçus pour répondre aux besoins réels des populations ci-

blées. Les articles scolaires remis à l'Agence de Solidarité Nationale seront distribués dans

les 05 régions du Togo. Je tiens à remercier cette agence qui a pris soin de nous faire un rap-

port de la même activité réalisée

Suite à la page 7

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 17 AU 24 OCT. 2022

A TABLIGBO, DEUX MINISTRES APPRÉCIENT LES ACTIONS DE SCAN-TOGO

Les ministres de l'environnement et des ressources forestières, Foli-Bazi Katari, du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Kodjo Adedze ont effectué ce mercredi 12 octobre 2022, une visite de terrain à SCAN-Togo (80 km au nord-ouest de Lomé) pour s'assurer du respect des normes environnementales. Les deux membres du gouvernement ont ainsi passé au peigne fin, la zone réhabilitée et reboisée de l'entreprise et le champ du projet photovol-

Adedze s'est dit très heureux de constater qu'il y a une forte synergie entre ce que fait SCAN-Togo et la vision du gouvernement, celle d'avoir un milliard de plants d'ici les années à venir. Il a noté avec satisfaction, l'avancée de la construction du centre photovoltaïque et a apprécié également le volet RSE. "En face de la flambée des prix de certaines matières importées notamment le gaz, SCAN-Togo est en train de se positionner pour aller vers d'autres sources d'énergies. La



taïque. L'occasion a été également pour les ministres de s'assurer que le clinker qui est la matière première reste encore disponible. La délégation a aussi constaté l'état d'avancement des travaux de rénovation et d'équipements du Centre Hospitalier Préfectoral de Tabligbo, ceci dans le cadre de la Responsabilité Sociétale de l'entreprise. Financé conjointement par SCAN-Togo, WACEM et la Coopération Allemande (GIZ), le coût total du projet est estimé à 1 084 451 987 FCFA. A l'issue de la visite, les ministres ont exprimé leur satisfaction face aux efforts faits par les responsables de SCAN-Togo pour la protection de l'environnement dans son exploitation.

construction de ce centre photovoltaïque va rendre SCAN-Togo autonome en matière d'énergie", a indiqué Kodjo Adedze qui a par ailleurs félicité les responsables de SCAN-Togo. Kodjo Adédzé a enfin encouragé les autres industriels à leur emboîter le pas. Selon le Directeur Général de SCAN-Togo, Eric Gougnac, cette visite montre un signe de soutien indéfectible à leurs lourdes activités industrielles qui aujourd'hui doivent affronter des défis par rapport au contexte mondial.

"Dans toute entreprise de production de ciment, on constate le déboisement et la pollution de l'air. Donc nous nous sommes rassurés que les dispositions sont prises ici à SCAN-Togo pour que les gaz qui sont déversés dans l'air soient séquestrés par les arbres qui sont plantés et que la technologie nouvelle respecte les conditions de protection de l'environnement. Nous avons constaté avec satisfaction qu'ils sont en train de développer des énergies basées sur la photovoltaïque. L'utilisation du pétrole sera donc réduite au fur et à mesure que les travaux évoluent", a souligné Foli-Bazi Katari, Ministre de l'Environnement et des Ressources forestières. Pour sa part, le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale, Kodjo

Cependant il révèle que le développement de la filière de la biomasse au Togo permettra de continuer à rendre SCAN-Togo plus compétitive. Eric Gougnac a également donné les avantages de la centrale photovoltaïque en construction sur le site adjacent de SCAN-Togo. "L'intérêt sera de réduire les émissions de gaz à effet de serre tel que le dioxyde de carbone. L'électricité sera produite à base du solaire et n'aura plus besoin de l'importation de diesel, de gaz ou d'autres carburants utilisés dans la production de l'électricité. Cela permettra aussi une compétitivité accrue du site industriel de SCAN-Togo en terme de coût de production", a affirmé le Directeur Général de SCAN-Togo

Notons qu'un certificat de conformité environnementale a été décerné à l'entreprise après la visite. SCAN-Togo est une filiale de Scancem International, membre de HeidelbergCement group qui a débuté ses activités en novembre 2014 au Togo.

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

- *Pharmacie ARRONDISSEMENT*** 3e Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana) +22822 45 79 69
- *Pharmacie AGOE-NYIVE*** A cÔté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé +22822 25 83 38
- *Pharmacie APOU ANTOINE*** Non loin du Lycée Assiyéyé, En face de la station Total Agoè - 05 BP 495 Lomé - Togo +22822 19 12 15
- *Pharmacie ARC-EN-CIEL*** Agoè-Télessou, à 50m du Carrefour Margot +22822 42 50 00
- *Pharmacie AVE MARIA*** Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes), près du CHU Tokoin +22822 22 33 01
- *Pharmacie AVEPOZO*** A cÔté de la place publique d'avepozo +22822 27 04 86
- *Pharmacie BAGUIDA*** Face CMS de Baguida +22822 35 47 77
- *Pharmacie BIOVA*** Bd. Houphet Boigny +22822 27 82 98
- *Pharmacie BONTE*** Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol +22822 36 28 50
- *Pharmacie CAMPUS*** Adewi +22822 21 56 32
- *Pharmacie CONFIANCE*** Face GTA +22822 42 43 81
- *Pharmacie DE LA VICTOIRE*** Avédji Wéssomé, voie douane Adidogomé-carrefour Limousine (Après les rails) Avédji - 18 BP 278 Lomé - Togo +22822457492
- *Pharmacie DES ETOILES*** 10 Av. Nouvelle Marche +22822 21 88 47
- *Pharmacie DES ORCHIDEES*** LLEO 2000 +22822 51 30 40
- *Pharmacie DIVINA GRACIA*** Quartier Agoè-Fiovi, Rond point
- *Pharmacie ELEMWUSSI*** Adetikope, Medina, Nationale N°1, avant PIA (Plateforme Industrielle d'Adetikope) 22891663742/22896802136
- *Pharmacie ELI-BERACA*** Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste +22822 51 22 82
- *Pharmacie EL-SALI*** Route Lomé-Kpalimé, Aflao Apédokòè 22893542411
- *Pharmacie ESPACE VIE*** Agoe Logopé, face bar Plaisir 2003 +22822 32 87 20
- *Pharmacie EVA*** Zanguera, Klikamé, Non loin du T-OIL 22892163232
- *Pharmacie GANFAT*** AGOE DALIKO près du Carf EDEM(CAMP GP) 22550815
- *Pharmacie GROUPE C*** AGBALEPEDOGAN face Clinique Ia Victoire non loin de l'EPP Groupe C 99982087
- *Pharmacie HEDZLANAWÉ*** Marché HEDZLANAWÉ +22822 47 54 37
- *Pharmacie HORIZON*** 165, boulevard du 13 janvier Nyékonakpòè. Face Sapeurs-Pompiers à cÔté de l'immeuble A.A.C. +22822 20 42 42
- *Pharmacie JAHNAP*** A cÔté de l'EPP Gakli, Djidjolé-Gakli, immeuble Favo +22822 51 22 86
- *Pharmacie J-MIMSHAK*** Rue Tchamba 964, à 50m de la base de Satom Hountigome 22822603050
- *Pharmacie KLOKPE*** Derrière la Foire Togo 2000 - Quartier Atiégoù +22822 61 42 42
- *Pharmacie KOUESSAN*** En face du stade de Kegué +22822 20 04 57
- *Pharmacie LA MAIN DE DIEU***
- *Pharmacie LA REFERENCE*** Non loin du marché Agoè Assiyéyé - 13 BP 523 Lomé - Togo +228 22 52 77 55
- *Pharmacie LE JOURDAIN*** Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti +22822 61 56 14
- *Pharmacie LE PROGRES*** Sur le tronçon CIMTOGO-Gendarmerie d'Ahadji kpota non loin du marché de Zorro-bar +22822 35 86 55
- *Pharmacie LUMIERE*** Agbalepédogan +22822 25 15 26
- *Pharmacie MAWULE*** Bè-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto) +22822 27 11 21
- *Pharmacie MAWUNYO*** Agoè-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO +22822 42 34 64
- *Pharmacie OCEANE*** Rue OCAM +22822 22 62 77
- *Pharmacie SANGUERA*** Entre EPP et Lycee Sanguera +22822 42 80 80
- *Pharmacie SHALOM*** Agoè-Cacaveli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé +22822 51 87 60
- *Pharmacie SOLIDARITE*** Rue Avédji vakpossito - Près de la Station Total Totsi +22822 50 37 07
- *Pharmacie St PAUL*** Bd. Jean Paul II +22822 22 46 72
- *Pharmacie TAKOE*** Avant la station CAP ESSO de Zongo (cÔté opposé) +22822 34 03 42
- *Pharmacie ZONGO*** Sise à Togblekopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblekopé 22870452316

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU LUNDI 17 OCTOBRE 2022

Suite de la page 3

révision des procédures régissant l'expropriation et une poursuite des actions engagées pour définir des réserves foncières spéciales au profit de l'Etat.

19. Un avant-projet de loi modificatif sera pris pour mieux préciser ces actions.

20. Le conseil a ensuite écouté une communication relative à l'occupation anarchique et illégale des emprises des voies ; présentée par le ministre des travaux publics.

21. La présente communication a pour objet de relever les problèmes auxquels le gouvernement est confronté aujourd'hui dans la gestion des emprises des routes et de proposer des approches de solutions.

22. En effet, la problématique de la gestion des emprises du réseau routier prend de plus en plus de l'ampleur face aux défis nés des occupations anarchiques du domaine public et à l'extension non maîtrisée des agglomérations, au détriment de la sécurité routière.

23. Des mesures et actions sont envisagées pour résoudre cette problématique afin de permettre à notre pays de dis-

poser des villes pittoresques, agréables et attrayantes.

24. Le conseil a ensuite écouté une communication relative aux critères de répartition des dotations du Fonds d'appui aux collectivités territoriales et la situation des réalisations des dotations précédentes ; présentée par le ministre d'Etat, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires.

25. Cette communication a présenté au conseil les critères de répartition de la dotation du Fonds d'appui aux collectivités territoriale pour l'exercice budgétaire 2023. Ces critères tiennent compte de l'indice de pauvreté, de la superficie et du nombre d'habitants. Ainsi les communes les moins nanties bénéficieront d'une dotation plus importante que les autres communes.

26. Par ailleurs, cette communication a permis de faire le point des appuis financiers apportés aux collectivités territoriales depuis trois ans. Ainsi, il est constaté qu'à ce jour un total de près de 15 milliards de FCFA a été mis à la disposition des collectivités au titre du FACT. Ces dotations ont permis de réaliser des ouvrages sociaux collectifs même s'il est

relevé que des défis demeurent pour une optimisation de l'utilisation de ces ressources.

27. Le conseil a enfin écouté une communication relative à la cérémonie officielle de « lever de drapeau » suite à l'adhésion du Togo au Commonwealth ; présentée par le ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur.

28. Dans la pratique du Commonwealth, consécutivement à l'adhésion de nouveaux membres, une cérémonie officielle de leur entrée, caractérisée par la levée officielle du drapeau du nouvel entrant, est organisée au siège, sis à Marlborough House, le 20 octobre 2022.

29. En marge de cette manifestation pleine de symboles, le Togo présentera ses principales caractéristiques économiques, culturelles et sociales aux participants aux différentes sessions.

30. Pour rappel, le Togo a été admis le 25 juin 2022, lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Kigali au Rwanda, comme 56^e membre de la communauté.

Fait à Lomé, le 17 octobre 2022
Le Conseil des Ministres

Le Forfait Internet conçu pour toi!

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.

Ça c'est
moi!
*909*1#

*909*1# pour découvrir les forfaits internet spécialement conçus pour toi. Promo valable du 30 septembre au 28 décembre 2022. Plus d'infos au 888

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.


Togocom

Cour d'assises de Lomé Audience du lundi 17 octobre 2022

Affaire : Ministère public contre DEGEBE Koffi
Vol aggravé.

Les faits

Feu AGODA Alwatou Mawiyou, fonctionnaire de l'Etat, plus précisément agent de l'OTR était allé au service dans la journée du 25 avril 2022, à l'instar de tout agent consciencieux de son travail. Après s'être acquitté normalement de ses tâches, il rentra à la maison à dos de sa motocyclette DF TG 9519 alors qu'il ne se doutait de rien, il vit en cours de route au lieu-dit Adéticopé, DEGEBE Koffi surgir de son embuscade et se présenta devant lui, lui intima l'ordre de s'arrêter.

La victime ne voulant pas obtempérer à ses injonctions, l'accusé lui asséna un coup de machette qui lui amputa son avant-bras droit. Sous l'effet du choc, la victime s'écroula et rendit l'âme le même jour des suites de ses blessures avant son admission au CHU Sylvanus Olympio.

DEGEBE s'empara alors de la motocyclette et prit la fuite pour se rendre dans son village à Gboto-Zévé (P/Yoto) avant d'y être appréhendé le 29 avril 2022.

Faits prévus et punis par les articles 411, 416-10 et 420 alinéa 2 du nouveau code pénal.

Réquisitions du Procureur Général représentant le Ministère Public à l'audience. En propos liminaires, le Procureur Général a relevé que la session d'assises de l'année 2022 s'ouvre avec une affaire dans laquelle le gain facile ou l'avidité primaire doublée de la méchanceté et de la barbarie de l'homme a eu raison de la vie humaine pourtant sacrée.

Il s'est alors interrogé à savoir si au regard des éléments de la cause et des débats de ce jour, la Cour est en mesure d'entrer en voie de condamnation contre l'accusé DEGEBE Koffi pour le crime de vol aggravé retenu contre lui.

Le Ministère public répond à cette question par l'affirmative, s'est-il exclamé !

Il a ensuite démontré la constitution du crime de vol aggravé reproché à l'accusé en ses éléments constitutifs tenant à l'infraction elle-même (l'élément légal, l'élément matériel et l'élément intentionnel) et aux circonstances aggravantes (vol avec violences sur la victime et la

mort de celle-ci suite aux dites violences).

Le Procureur Général a enfin soutenu et démontré qu'il n'existe aucune circonstance atténuante dans le dossier en faveur de l'accusé et que ce dernier doit encourir une sanction exemplaire. Il a alors requis le maximum de la réclusion criminelle à temps de cinquante (50) ans contre l'accusé.

III- Résumé de la plaidoirie de la défense

Maître AZIBLI-WOLOUO, Avocate à la Cour qui assurait la défense de l'accusé a, au cours des débats, adressé à la Cour une demande dite préjudicielle tendant à ordonner une contre-expertise psychiatrique. Elle estimait que, contrairement aux conclusions de l'expert psychiatre commis par le juge d'instruction, selon lesquelles son client est sain d'esprit, celui-ci serait atteint d'une affection mentale au regard de son attitude solitaire relevée par endroits au cours de l'enquête de personnalité.

La Cour a rejeté cette exception, faute d'avoir été soulevée in limine litis, c'est-à-dire, dès le début du procès. Elle a donc poursuivi les débats.

Après avoir reconnu la gravité des faits reprochés à son client et présenté ses excuses aux ayants droit de la victime au nom de son client, la défense a bâti sa plaidoirie sur les circonstances atténuantes liées à la personnalité de l'accusé (enfance difficile, vie solitaire) et à sa situation socio-professionnelle (deux enfants à sa charge alors que son travail de mécanicien ne marche plus). Elle a demandé à la Cour de donner une deuxième chance à son client en n'accédant pas à la demande du ministère public.

IV- Décision de la Cour
La Cour a déclaré l'accusé coupable du crime de vol aggravé à l'unanimité des neuf (09) voix.

A la question de savoir s'il existe en la cause des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé, la Cour a répondu par la négative à la majorité de sept (07) voix sur neuf (09).

Elle a par conséquent, condamné l'accusé DEGEBE Koffi à la réclusion criminelle de cinquante (50) ans.

Lomé, le 17 octobre 2022

Le Procureur Général
Essollissam POYODI

Rentrée scolaire 2022-2023

TOGOCOM OFFRE DES KITS SCOLAIRES AUX ÉLÈVES DE QUATRE (04) LOCALITÉS DU PAYS

Suite de la page 4

L'année dernière. Aussi, les 240 élèves bénéficiaires des dons dans les Ecoles Primaires Publiques de Kinzi, Kolowaré, Agbandi-Zongo et Amavénou, ont pu rencontrer la Directrice des Ressources Humaines de TOGOCOM, Mme Anoko LAWSON, et son équipe en charge de la RSF, qui leur ont remis leurs kits scolaires en mains propres. Pour TOGOCOM, l'essentiel n'est pas de faire des dons mais de s'assurer que ces dons arrivent aux bénéficiaires. Notre politique RSF vise à être dans le concret et à impacter réellement les populations » Tarik BOUDIAF, Directeur Général par intérim du GROUPE TOGOCOM.

LE PROGRAMME NUNYA TIENT SES PROMESSES

Lancé en mars 2021, le PROGRAMME NUNYA TOGOCOM a pour objectif l'amélioration de l'environnement éducatif dans les zones enclavées où les enfants ont un accès limité ou inexistant à des infrastructures scolaires de base. Il est dédié au développement d'une éducation accessible à tous et participe à la stratégie gouvernementale, en matière d'éducation, définie pour la période 2014-2025. Dans



ce sens, deux écoles ont déjà bénéficié de ce programme. Il s'agit des EPP de Madjikipéto (Banlieue de Lomé) et de Toutougou (Dapaong), qui, en plus d'avoir reçu des kits scolaires pour leurs élèves, ont bénéficié de la construction de salles de classe, de bureaux, de blocs sanitaires

et de forage. En mars 2021, le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat avait également reçu, de la part du programme, un ensemble de matériels didactiques composé de 73 076 manuels, 24 chaises, 22 tables et 70 ordinateurs.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

- Le Régent du Trône de Kabou
- La famille BONFOH de Kabou
- la Collectivité Kpandjoui de Kabou
- La collectivité AKIMEY de Bassila au Bénin
- La collectivité BABA ARAHA IDRISOU de Bassila au Bénin
- La famille ABOUDOU de Bassila
- La famille CHABI ADAM de Bassila
- Les familles CHALLA, ATTI et KOUGNAKOU de Manigri et de Bassila au Bénin
- Le Colonel BONFOH Bouraïma et sa famille à Lomé
- El Hadj Adam Bagnah BONFOH et sa famille à Lomé
- El Hadj ATTIBITI Babaya et sa famille à Lomé
- Mme CHABI ADAM Epse TARO, ancienne Ministre et sa famille à Cotonou, à Bassila et à Parakou
- Mme ABOUOU-RAHIM Afisatou, Epse SEIDI et sa famille à Bassila
- Les familles parentes, alliées et amies du Togo, du Bénin et en Europe.

Profondément touchées de vos très nombreuses marques de sympathie, d'affection et soutien multiformes que vous leurs avez témoignées de diverses manières, lors du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :



Azia Fati Gado Epse BONFOH
Rappelée à Dieu le 11 septembre 2022
au CHR de Kara Tomdè à l'âge de 82 ans

Vous prient d'assister ou de vous unir d'intention lors de la prière marquant le 40ème jour de son décès, le 22 octobre 2022 à partir de 09H00.

Maison mortuaire, Maison BONFOH Soulémane à Kara ancien-Zongo non loin de la Mosquée centrale de la ville de Kara.

SEGUCE TOGO FAIT PEAU NEUVE

Ancien logo



Nouveau logo



Nouveau logo, nouvelle identité visuelle

Après 8 ans au service de la communauté du commerce extérieur togolais, SEGUCE a décidé de donner une nouvelle jeunesse à son identité visuelle. Fruit d'une réflexion et d'un processus collaboratif interne, cette nouvelle identité visuelle vise à donner un nouvel élan et accompagner le renforcement du partenariat avec toutes les structures de la communauté.

Cette évolution est rendue nécessaire par la nécessité d'aligner l'image de la SEGUCE avec la nouvelle dynamique interne du groupe Bureau Veritas, mais aussi renforcer notre ancrage au cœur du commerce extérieur togolais, fondé sur un partenariat solide avec les plus hautes autorités, les structures partenaires, le secteur privé togolais, et le grand public.

Le nouveau graphisme reprend les éléments distinctifs du drapeau togolais, tout en alliant simplicité et sobriété. Il affecte déjà nos principaux canaux de communication (courriers, emails, affichage public) et s'étendra bientôt à tous les autres, notamment notre site internet qui fera aussi peau neuve.